



Checklist: Instructeur delta

Il n'y a pas d'ordre prescrit pour l'examen partiel théorique et pratique.

Examen partiel théorique

Conditions préalables:

- Être détenteur de la licence officielle d'instructeur aspirant de delta
- Avoir passé le cours théorique FSVL pour instructeur

Emporter avec soi:

- Une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, permis de conduire, ...)
- De quoi écrire

Examen partiel pratique

Formation Biplace 3:

Si, au moment de l'inscription à l'examen partiel pédagogique, tu es détenteur de la licence Biplace 3 delta, tu ne dois pas passer l'examen pratique mais simplement présenter le justificatif écrit confirmant que tu es en possession d'une licence Biplace 3 valide. Le document pour le justificatif peut être téléchargé sur notre site Web.

Si tu es en possession d'une licence Biplace 2 (vols non commerciaux), tu dois renouveler le titre de pilote biplace afin d'accéder au niveau des vols commerciaux. (*Directives pour instructeurs de vol libre, § 1.3 / 1.8 et 6.1 point 3*)

Conditions préalables:

- Être détenteur de la licence officielle de pilote de delta depuis au moins 2 ans.

Justificatifs à fournir :

- Au moins 200 grands vols depuis l'obtention du brevet (carnet de vol).

Emporter avec soi:

- Fiche de contrôle de formation biplace 1 imprimez, remplissez et apportez avec vous **IMPORTANT** : La condition de participation de la 2ème page doit être remplie.
- Carnet de vol justifiant de 200 grands vols
- L'attestation d'assurance RC avec les détails suivants : catégorie (assurance RC pilote vol libre), nom de l'assuré, durée de validité, somme de couverture (min. CHF 1 million)
- Brevet de pilote + pièce d'identité avec photo (passeport, carte d'identité, permis de conduire, demi-tarif CFF, ...)
- Un delta homologué avec sellette, parachute de secours et casque

Examen partiel pédagogique

Conditions préalables:

- Être aspirant instructeur depuis au moins 12 mois
- Avoir réussi l'examen théorique pour instructeur
- Avoir réussi l'examen pratique pour instructeur (ou être détenteur de la licence delta biplace 3)
- Avoir passé le cours pédagogique FSVL, parties 1+2
- Activité de formation pratique (stage) auprès d'au moins 2 écoles différents :
 - *1 cours théorique*
 - *2 jours en tant qu'assistant au décollage*
 - *4 jours à la formation de base*
 - *4 jours aux grands vols à l'atterrissage*

Justificatifs originaux à envoyer à la FSVL au plus tard 2 semaines avant l'examen:

- Activité de formation pratique (stage) dans le formulaire « Carnet de contrôle de stage Aspirant instructeur Delta »

Emporter avec soi: Des informations détaillées concernant le déroulement de l'examen partiel pédagogique seront communiquées avant l'examen.